

NUMÉRO DE LA DÉCISION : MCRA10-00003  
DATE DE LA DÉCISION : 20100325  
NUMÉRO DE LA DEMANDE : 2-M-330657-104-SI  
NUMÉRO DE LA RÉFÉRENCE : M10-09999-7  
PERSONNE DÉSIGNÉE : Johanne Clermont

---

Personne(s) visée(s) :

9107-4252 QUÉBEC INC.  
Trans.Us  
Demandeur  
NIR : R-562877-2 Dossier : 2-M-330657

### DÉCISION

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de 9107-4252 Québec inc.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec<sup>1</sup>.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds<sup>2</sup>.

PAR CES MOTIFS, la Commission des transports du Québec :  
ACCUEILLE la demande;  
AUTORISE la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

MARQUE : UTILITAIRE  
ANNÉE : 2005  
NUMÉRO DE SÉRIE : 1UYVS25375M431404  
À L'ACQUÉREUR SUIVANT : 9185-0636 QUÉBEC INC.

---

Johanne Clermont

Personne désignée

---

<sup>1</sup> L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.

<sup>2</sup> L.R.Q. c. P-30.3.